

FINANCER UN PROJET DE MÉTHANISATION

QUELLES OPTIONS
POUR VOTRE FUTUR SITE ?



UN PARTENARIAT POUR FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



GRDF s'est engagé à soutenir les actions du WWF France, dans le cadre de son travail de plaidoyer en faveur d'un monde alimenté par des énergies 100 % renouvelables en 2050 et d'une agriculture durable. Le partenariat, lancé en 2018, a pour ambition d'accompagner le développement d'un modèle durable et responsable de méthanisation agricole dans les territoires.

Dans un contexte où les organismes financiers sont particulièrement attentifs aux risques relatifs à des projets issus du monde agricole et où la filière méthanisation est encore émergente et méconnue de certains acteurs, l'émergence de nouvelles solutions qui réduisent les risques pour des organismes de prêt ou les investisseurs semble nécessaire, afin d'orienter des fonds vers cette nouvelle filière. C'est dans cette perspective que GRDF publie ce guide sur le financement des projets de méthanisation avec l'appui du WWF France.



CHOISIR LE BON FINANCEMENT EN FONCTION DE SON PROJET

Un projet de méthanisation représente un investissement financier important – entre 2 et 6 millions d’euros. Les porteurs de projets empruntent la majorité des fonds nécessaires auprès des banques (entre 70 et 80 %). Pour les 20 à 30 % restants, il leur faudra mobiliser d’autres sources de financement.

Certains organismes comme l’Ademe, les collectivités, les régions, peuvent apporter des subventions. Néanmoins, les agriculteurs pourront avoir recours à quatre grands types de financements complémentaires :

- > le financement participatif,
- > les fonds privés,
- > les fonds mixtes,
- > le prêt sans sûreté.

Ces produits présentent chacun leurs avantages mais nécessitent également quelques points d’attention. Ils sont plus ou moins attractifs et adaptés en fonction des caractéristiques du projet.

Dans certains cas, de nouveaux investisseurs seront associés à la gouvernance du projet. Si cela peut être perçu comme une dilution du pouvoir de décision des associés, ces types de financement présentent des avantages extra-financiers tels que l’apport de connaissances, de compétences et une meilleure intégration territoriale.

LES QUATRE GRANDS TYPES DE FINANCEMENTS

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le financement participatif est parfois appelé « financement citoyen » ou encore « crowdfunding ». Il s'agit d'un prêt, assimilé à des quasi-fonds propres, sur une durée relativement courte. Les fonds alloués doivent être remboursés ou refinancés à l'échéance du prêt.



AVANTAGES

- > Permet de **mobiliser des capitaux rapidement**
- > Pas ou **peu d'impact sur la gouvernance**
- > Peut contenir des **engagements extra-financiers « valorisables à l'externe »** (charte de bonnes pratiques)
- > **Coût relativement abordable** (~ 6%)
- > Permet de **fédérer localement**, d'intégrer des parties prenantes au projet et de partager les bénéfices économiques sur le territoire



POINTS D'ATTENTION

- > Quelques **coûts fixes relativement élevés**
- > Implique une **communication plus importante autour du projet** (besoin potentiel d'accompagnement)
- > **Durée de remboursement relativement courte** (5 à 7 ans)
- > **Peut-être à double tranchant** si le projet n'a pas été développé en concertation avec les parties prenantes locales
- > **Peu d'acteurs familiers du financement** de la méthanisation-injection
- > **Forme classique de financement participatif souvent limitée** en montant (~100/200k€)

FINANCEMENT PRIVÉ

Les fonds privés peuvent intervenir sous plusieurs formats : prise de parts sociales, fonds propres ou quasi-fonds propres, ou encore dette. Leur durée de maturité varie entre 5 et 15 ans. Toutefois, ce type de financement, très modulable, doit parfois répondre à des exigences financières très fortes.



AVANTAGES

- > **Montant d'investissement** potentiellement significatif
- > **Durée de remboursement** relativement longue (7 à 12 ans)
- > **Démarches standardisées, mobilisables dès la phase de développement du projet** (pour les agriculteurs en manque de fonds propres)



POINTS D'ATTENTION

- > **Taux d'intérêt pouvant être significatif**, notamment lors de la phase de développement
- > En fonction de la participation, **possible intégration des investisseurs dans la gouvernance**
- > **Risques liés à l'image d'un financement** par un « fonds d'investissement », notamment à cause des **différences culturelles** entre deux mondes (agriculture et finance)
- > Peut nuire à l'acceptabilité car **les investissements peuvent être nationaux voire internationaux**
- > **Vigilance à porter sur la nature des autres investissements** portés par le fonds (politique d'investissement du fonds : ESG, RSE, critères extra financiers)
- > **Formalisme de validation des investissements** proche de celui des banques (besoin d'expertise financière)

FINANCEMENT SEM

Les sociétés d'économie mixte (SEM) associent des investisseurs publics (détenant la majorité du capital) et des acteurs privés. Il existe 2 formes d'intervention de SEM en méthanisation : soit sous la forme d'une prise de participation au capital (SEM « investisseur »), soit sous la forme d'une société qui assure le portage du projet (SEM « SPV » pour « special purpose vehicle »). En tant qu'investisseur, la SEM participe à l'ancrage du projet dans son territoire.



AVANTAGES

- > **Montant d'investissement** potentiellement significatif
- > **Durée de remboursement** relativement longue (7 à 12 ans)
- > **« Relativement normalisé »** mais moins que les fonds privés
- > Permet **d'intégrer le territoire dans la démarche** et de le faire bénéficier des retombées économiques
- > **Rassure les autres acteurs** (élus, citoyens, banques)
- > **Taux d'intérêt souvent moins élevés** que ceux des fonds privés
- > **Proximité** avec le projet et le territoire



POINTS D'ATTENTION

- > Tous les territoires ne sont **pas couverts** par des SEM
- > En fonction de la participation, **possible intégration dans la gouvernance**
- > **Formalisme de validation des investissements** proche de celui des banques (besoin d'expertise financière)
- > Vigilance à porter sur la **nature des autres investissements portés par la SEM**
- > Les **conditions de financement** sont différentes d'une SEM à l'autre
- > **Vigilance** sur la volonté d'avoir à la fois une **SEM et un acteur privé comme financeur**

FINANCEMENT PRÊT BPI (SANS SÛRETÉ)

Ce co-financement par BpiFrance (banque publique d'investissement) ne nécessite ni caution personnelle du ou des dirigeants, ni sûreté sur les actifs de l'entreprise. D'une durée de 3 à 10 ans, ces prêts sont à des conditions fixes.



AVANTAGES

- > **Prêt sans sûreté**
- > Permet de **réduire l'exposition aux risques** des autres banques
- > Peut contenir des **engagements extra-financiers** (charte de bonnes pratiques)
- > **Rassure les autres acteurs** (élus, citoyens, banques)



POINTS D'ATTENTION

- > **Taux légèrement plus important** que les prêts bancaires
- > N'est **pas assimilable à des fonds propres**
- > **Formalisme de validation** des investissements au moins aussi important que celui des banques (besoin d'expertise financière)
- > **BPI parfois très prudente à l'égard de la méthanisation**
- > Conditions d'attribution **spécifiques**

FICHE PROJET 1

 **Taille du projet**
80 Nm³/h

 **Type d'intrant**
80 % effluents,
20 % déchets agricoles

 **Investissement**
4,5 M€

 **Gouvernance**
Un agriculteur

 **Fonds propres disponibles (y compris subvention)**
200k€

 **Territoires**
Le porteur de projet siège au conseil municipal de sa commune, au sein de la majorité municipale, et son exploitation agricole est installée sur la commune depuis cinq générations. Les relations avec les communes voisines sont très bonnes.

 **Communication**
Le porteur de projet a organisé plusieurs réunions publiques pour présenter son projet avant de réaliser les démarches administratives. Il met régulièrement à jour la page Facebook qu'il a créé pour communiquer autour de son projet.

 **Appropriation locale**
Un collectif local d'opposition s'est créé. Une manifestation a réuni une trentaine de riverains.

 **Culture financière**
Le porteur de projet a assuré lui-même la gestion financière de son exploitation pendant les premières années puis l'a déléguée à sa fille il y a dix ans. Lorsqu'il a lancé son projet de méthanisation, cela faisait presque huit ans qu'il n'avait pas discuté avec son banquier.

BESOIN DE FONDS PROPRES : 700K€

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE	ADÉQUATION	COMMENTAIRES
Financement participatif	+	Point d'attention : pourrait alimenter le collectif d'opposition
Financement privé	+	Démesuré au regard de la taille du projet
Financement type SEM	+++	L'implication citoyenne / politique du porteur de projet peut faciliter cette option
Prêts sans sûreté (BPI)	+++	Peut bénéficier du prêt sans sûreté BPI-MAF

FICHE PROJET 2



Taille du projet

120 Nm³/h



Type d'intrant

70 % effluents,
30 % déchets
agricoles



Investissement

5,5 M€



Gouvernance

Cinq agriculteurs



Fonds propres disponibles

(y compris subvention)
300k€



Territoires

L'installation sera implantée sur les terres d'un des exploitants, celles des quatre autres sont situées à une dizaine de kilomètres du site retenu.



Communication

Les porteurs de projets n'ont à ce stade pas communiqué sur leur projet auprès du grand public et comptaient profiter du lancement de la demande de permis de construire pour le faire.



Appropriation locale

Le projet n'est pas encore connu publiquement



Culture financière

Un des associés maîtrise parfaitement les sujets financiers et il est en relation avec un organisme bancaire.

BESOIN DE FONDS PROPRES : 800K€

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE	ADÉQUATION	COMMENTAIRES
Financement participatif	++	Risque que la campagne de financement soit mal perçue par les parties prenantes locales qui n'auront pas été informées du projet en amont
Financement privé	+++	La maîtrise des sujets financiers leur permettra de discuter facilement avec leurs organismes de financement
Financement type SEM	+++	La maîtrise des sujets financiers leurs permettra de discuter facilement avec leurs organismes de financement
Prêts sans sûreté (BPI)	+++	Peut bénéficier du prêt sans sûreté BPI-MAF



FICHE PROJET 3



Taille du projet

120 Nm³/h



Type d'intrant

20 % effluents,
80 % déchets
agricoles



Investissement

5 M€



Gouvernance

Trois agriculteurs de
la même famille



**Fonds propres
disponibles
(y compris subvention)**
500k€



Territoires

Les 3 agriculteurs (2 frères et leur cousin) sont installés sur la même commune et leurs terres sont réparties sur les 3 communes voisines.



Communication

Les agriculteurs se font accompagner par un cabinet spécialisé en communication. Des premières réunions de concertation publique ont permis de valider le choix du site d'implantation du méthaniseur.



Appropriation locale

Le maire d'une des communes est opposé à la méthanisation par principe.



Culture financière

Les trois agriculteurs n'ont pas beaucoup d'expérience mais ils ont suivi des formations qui leur permettent de traiter sereinement les problématiques financières.

BESOIN DE FONDS PROPRES : 500K€

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE	ADÉQUATION	COMMENTAIRES
Financement participatif	+++	Montant relativement facile à lever et lien de confiance créé avec les acteurs locaux : permettra de renforcer l'ancrage local
Financement privé	+	Démesuré au regard de la taille du projet
Financement type SEM	+	Le fait qu'un élu soit ouvertement opposé au projet pourrait rendre le dossier délicat à traiter par la SEM
Prêts sans sûreté (BPI)	+++	Peut bénéficier du prêt sans sûreté BPI-MAF Peut bénéficier du prêt sans sûreté BPI-ADEM



FICHE PROJET 4



Taille du projet

200 Nm³/h



Type d'intrant

50 % effluents,
50 % déchets agricoles



Investissement

6,5 M€



Gouvernance

Groupement de dix agriculteurs (quatre éleveurs bovins et six céréaliers)



Fonds propres disponibles

(y compris subvention)
300k€



Territoires

Les porteurs de projets sont connus sur leurs communes respectives et souhaitent installer leur unité de méthanisation sur une autre commune située au barycentre de leurs exploitations afin d'optimiser le transport des matières.



Communication

Les porteurs de projets ont pris soin d'en informer les élus de leurs communes respectives mais ne se sont pas directement adressés aux riverains, ni aux élus de la commune du site d'implantation.



Appropriation locale

Les habitants de la commune d'implantation ont eu vent du projet par bouche à oreille, suite à une réunion d'information organisée par l'un des agriculteurs sur une des autres communes. Une association d'opposition s'est montée.



Culture financière

Aucun des porteurs de projet n'a d'expérience en montage de business plan, toutefois ils ont les bases nécessaires à la gestion courante des finances d'une entreprise.

BESOIN DE FONDS PROPRES : 1 M€

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE	ADÉQUATION	COMMENTAIRES
Financement participatif	++	Risque que la campagne de financement soit mal perçue par les parties prenantes locales qui n'auront pas été informées du projet en amont
Financement privé	+++	Montant souhaité en phase avec les attentes des investisseurs. Les connaissances financières des porteurs de projet les aideront au montage du dossier
Financement type SEM	+++	La bonne emprise territoriale et les connaissances financières des porteurs de projet les aideront au montage du dossier
Prêts sans sûreté (BPI)	+++	Peut bénéficier du prêt sans sûreté BPI-ADEME



« LE FINANCEMENT PARTICIPATIF FAVORISE L'APPROPRIATION LOCALE »

Dans l'Oise, 8 agriculteurs céréaliers et éleveurs implantés sur les communes de Boissy-Fresnoy (60440) et Péroy-les-Gombries (60440) se sont regroupés pour développer un projet de méthanisation qui devrait permettre de produire 180 nm³/h de biométhane. Leurs exploitations sont situées autour du site de méthanisation. Son emplacement été choisi pour sa proximité avec le parcellaire qui produira une partie de l'alimentation du digesteur et bénéficiera de l'épandage de digestat, tout en s'éloignant au maximum des habitations (1,2 km). Benoit Levasseur, l'un des porteur de projet, partage son expérience sur le financement.

Vous avez en partie financé votre projet grâce au financement participatif. Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

Tout d'abord parce qu'il y a de moins en moins de subventions de l'Ademe et des régions. C'est GRDF qui nous a parlé de ce type de financement lors d'une réunion. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que ces fonds sont considérés par la banque comme des quasi fonds propres. Nous avons contacté la plateforme Miimosa et leur professionnalisme nous a convaincu de nous lancer !

Quels sont les autres avantages de ce type de financement selon vous ?

Lorsque nous avons commencé à présenter notre projet aux habitants de la région, certains nous ont dit « nous n'avons aucun intérêt à accepter l'implantation d'un site de méthanisation près de chez nous ». Avec le financement participatif, on a pu associer ceux qui le souhaitent en leur proposant d'investir avec une rémunération de 5,5%. Ils y ont donc trouvé un intérêt personnel, au-delà de la dimension environnementale du projet pour le territoire.

La campagne de Crowdfunding a-t-elle été un succès ?

Cela a clairement dépassé nos espérances ! Nous avons demandé 200 000 € de fonds participatifs et les deux premières semaines était réservées aux habitants des deux communes d'implantation. La campagne a été bouclée en seulement 48h !

496 personnes ont participé. Cela crée des liens. Nous commençons à avoir des contacts avec eux, nous allons les tenir au courant de l'avancée du projet, sûrement créer un groupe VIP.

C'est un mode de financement que vous recommandez à d'autres porteurs de projet ?

Tout à fait ! Au-delà de l'atout financier, c'est un levier important d'appropriation locale, qui s'ajoute aux démarches réalisées avec les élus, les habitants, et aux visites de sites de méthanisation existants. Depuis, le projet a pu avancer avec le soutien des habitants, sans opposition, sans recours sur le permis de construire. L'ICPE est en cours d'enregistrement, et le lancement de l'injection est prévue fin mars 2022 !



Quel que soit votre fournisseur,
l'énergie est notre avenir, économisons-la !